



Association
Française
d'Arbitrage

Association For domestic and international Arbitration



Communiqué

Le 23 septembre 2009, l'**AFA – Association Française d'Arbitrage** – a tenu son Assemblée Générale, au Palais Brongniart, sous la présidence de **Madame Geneviève AUGENDRE**.

Au cours de cette Assemblée Générale, ont été ratifiées les nominations faites à titre provisoire par le Conseil d'Administration, de :

- **Madame Carol XUEREFF**, Directeur des Affaires Juridiques et du Développement Groupe Essilor International
- **Monsieur Gilles DUVERGER-NEDELLEC**, Président de Chambre Honoraire du Tribunal de Commerce de Paris, Président de l'Institut d'Expertise d'Arbitrage et de Médiation

Et ont été renouvelés pour une durée de trois années les mandats des administrateurs sortants, savoir :

- Monsieur **Bertrand MOREAU**, Monsieur **Charles KAPLAN**, Monsieur **Christophe JAMIN**, Monsieur **Gérard PLUYETTE**

Comme chaque année, l'Assemblée Générale fut suivie d'une conférence, conduite cette fois encore, par un binôme d'excellents orateurs :

- **Alexis MOURRE**, avocat au Barreau de Paris,
- **Pierre TERCIER**, Professeur à l'université de Fribourg

sur le thème :

*« Les institutions d'arbitrage au 21^{ème} siècle :
Vers plus de transparence et de responsabilité? »*

Les deux intervenants ont successivement et très brillamment exposé leur point de vue sur l'exigence de transparence qu'il fallait attendre de la part d'une institution d'arbitrage. La responsabilité de celle-ci est celle de tout prestataire de services, relativement au fonctionnement de l'institution.

Un débat a suivi et de nombreuses interventions ont été faites

Enfin, Madame **Geneviève AUGENDRE** clôtura ce début de soirée, avant que l'ensemble des 250 invités ne se retrouve autour d'un très sympathique cocktail.

Paris, le 8 octobre 2009

L'AFA est un organisme institutionnel d'arbitrage qui a pour vocation de promouvoir en France et à l'étranger, le choix de l'arbitrage pour la résolution des litiges et de concourir au bon déroulement des procédures soumises à son règlement d'arbitrage. Elle fut créée en 1975 à l'initiative des milieux économiques, judiciaires et juridiques

**AFA – 8, av. Bertie Albrecht – 75008 Paris – Tel. 01 53 77 24 31 –
www.afa-arbitrage.com – info@afa-arbitrage.com**



Pierre Tercier, Geneviève Augendre et Alexis Mourre au Palais Brongniart